

Compte rendu de la maitrise d’œuvre territoriale du 6 janvier 2012

Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> • Examen du projet du PLL : ContestationS et libertés (Cinémaghreb) • Composition de la Maitrise d’œuvre de Lambézellec • Organisation d’une plénière fin février • Informations diverses


Thèmes de l’ordre du jour

	Descriptif	Avis de la MOT
<ul style="list-style-type: none"> • Examen du projet du PLL : ContestationS et libertés (Cinémaghreb) 	<p>Projet porté par le PLL en partenariat avec le Centre social :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mettre en place des liens entre les contestations du printemps Arabe et le mode de contestation des jeunes sur le quartier. • Semaine de manifestation et ce que c'est la contestation à toutes les échelles • Mixité intergénérationnelle et multiculturelle. • Déjà des productions d'oeuvre d'adultes en cours de réalisation : ateliers depuis Noël. • Projection d'un film "les silences du Palais". • Discussions autour de ce qu'est une saine contestation en respectant le travail des professionnels, les lieux, en expliquant la nécessité de l'accompagnement. • A ce jour : découverte du droit à la parole dans la structure avec pour finalité d'intégrer des jeunes au sein du conseil d'administration. • Le public "cible" n'est pas celui qui pour l'instant participe à l'action. Quelle place fait-on aux non contestataires, les jeunes filles par exemple ? Environ 50 % de filles comme de garçons, mais pas d'activités mixtes. • Pas aisé d'associer les deux publics. Participation effective des deux structures (PLL et Centre social) sur la mise en oeuvre du projet. 	<p>Avis de la MOT :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet intéressant qui répond à un enjeu de territoire et à une des grandes orientations du PEL. • La participation financière des structures partenaires pourrait être plus importante. Comment continuer ensuite la capitalisation du travail effectué dans la durée, avec le public cible. • Le bilan devra faire apparaître les suites de l'action réalisée. • Réserves autour de la mixité, de la place des pères.

	Descriptif	Avis de la Maitrise d'œuvre territoriale de Lambézellec
Composition de la maitrise d'œuvre territoriale de Lambézellec	<p>Suite à une note de la mission PEL (en fin de ce document), il est important de réfléchir à la composition de notre maitrise d'œuvre. La mission PEL a rappelé dans cette note ce qui a été validé dans le document de cadrage du PEL que :</p> <p>La M.O.T. est composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un élu de la Ville de Brest • Le chargé de développement de quartier de la Ville de Brest • Un référent Education Nationale • Un référent CAF <p>C'est la seule et unique composition de M.O.T valable, c'est ainsi qu'elle est validée dans le document de référence du PEL. La M.O.T peut inviter, à sa convenance, toutes personnes ressources, pouvant aider à la réflexion sur un dossier. Une personne invitée n'en fait pas un membre de droit de la M.O.T. D'autre part, lors de l'instruction des projets, il est préférable de recevoir les porteurs de projets, un à un, afin d'avoir un échange plus fructueux avec eux et d'éviter les postures inconfortables vis-à-vis des partenaires d'un porteur de projet.</p> <p>Les missions de la MOT ne changent pas.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a un grand intérêt d'avoir une composition assez riche de cette instance afin de permettre une consolidation des projets et une représentation croisée. • La participation du DSU est pertinente : il veille à garder une participation équilibrée. • Loisirs Jeunes : quelle participation sur les autres territoires ? Y trouve un intérêt s'il y a présentation de projets • DRE : en plus de l'examen des projets la MOT est une instance qui permet aussi un regard croisé de différents partenaires du territoire sur des questions éducatives de ce territoire. Ceux qui y participent y puisent des informations mais également apportent leurs compétences et expériences. • Il est souhaité que le noyau pérenne de la MOT de Lambézellec reste : Elu, CAF, EN, Chargé de développement, DSU, DRE, Loisirs jeunes. Les services de la Ville (sports, SAAJ.....) seraient conviés en fonction des ordres du jour et consultés en amont pour des projets concernant leur secteur.
	Descriptif - Etat du dossier	Suites à donner
Une plénière de rentrée ?	<p>Organiser ce trimestre une réunion plénière pour chaque territoire, avec pour ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la présentation des enjeux généraux et des projets inter quartiers du PEL de Brest • rappel et réappropriation des enjeux du territoire par les partenaires • comment des projets ont répondu concrètement aux enjeux et aux constats, quelles seraient les axes prioritaires à développer. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une date : le 28 février semble convenir (vérification auprès de Paul Monnoyer) • Lydie prépare les invitations à la signature de Françoise Bachelier

Projet éducatif local Brest Lambézellec – Maitrise d'œuvre territoriale du 6 janvier 2012

	<ul style="list-style-type: none"> • Comment encourager le développement de projet et leurs liens avec les enjeux de territoire • Comment se montent les projets ? Quelles sont les intensions de départ ? opportunité, traitement d'une question problématique. 	
		<ul style="list-style-type: none"> •
Projets de jeunes à mettre en valeur lors de pleins feux sur la jeunesse.	Projection du film Sky Park, Mûrs Murs, Web reportage et montage photo, le coupé décalé avec le Team d'or.	<ul style="list-style-type: none"> • Voir avec les porteurs de projets (Lydie en l'absence d'Isabelle Meyer)

Prochaines réunions	<p>31 janvier de 10 heures à 12 heures à la Mairie de quartier.</p> <p> il n'y aura pas de maitrise d'œuvre en février (vacances scolaires)</p>
Proposition d'ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> • les projets : « Mais où est passé le pendule », porté par la Maison de quartier de Lambézellec • Le bilan du CUCS : la question éducative • La plénière (organisation, animation) • Questions diverses

Note sur l'évolution des instances du Projet Educatif Local et sur la participation des services de la ville

Constat : De nombreux partenaires du PEL (hors ville) se sont étonnés de la surreprésentation de la ville de Brest dans les instances du PEL que sont la Maîtrise d'Œuvre territoriale et la Maîtrise d'Œuvre Ville. Ils ont fait remarquer que, au fil du temps, depuis la réorganisation du PEL en 2008, le nombre de participants de la ville n'a cessé d'augmenter. Ainsi, même si l'on peut se réjouir de l'intérêt croissant des services de la ville par rapport au PEL, la place de nos partenaires se réduit, au même rythme que celle de la ville qui augmente.

Ainsi, je vous propose une nouvelle organisation visant à concilier équilibre institutionnel et transversalité municipale.

Projet éducatif local Brest Lambézellec – Maitrise d'œuvre territoriale du 6 janvier 2012

1) La Maîtrise d'Œuvre Territoriale :

Il s'agit là de revenir sur ce qui a été validé dans le document de cadrage du PEL

La M.O.T. est composée de :

- Un élu de la Ville de Brest
- Le chargé de développement de quartier de la Ville de Brest
- Un référent Education Nationale
- Un référent CAF

C'est la seule et unique composition de M.O.T valable, c'est ainsi qu'elle est validée dans le document de référence du PEL. La M.O.T peut inviter, à sa convenance, toutes personnes ressources, pouvant aider à la réflexion sur un dossier. Une personne invitée n'en fait pas un membre de droit de la M.O.T. D'autre part, lors de l'instruction des projets, il est préférable de recevoir les porteurs de projets, un à un, afin d'avoir un échange plus fructueux avec eux et d'éviter les postures inconfortables vis-à-vis des partenaires d'un porteur de projet.

Les missions de la MOT ne changent pas (cf document de cadrage)

2) La Maîtrise d'Œuvre Ville :

La M.O.V., pour respecter les équilibres partenariaux va être réduite. Elle sera composée de :

- 2 représentants de l'Education Nationale
- 2 représentants des services de l'Etat
- 2 représentants de la CAF
- 1 représentant du CG29
- 1 représentant de BMO (DSU)
- La Mission PEL

Les missions de la MOV ne changent pas (cf document de cadrage)

3) Le groupe interPEL

Les services de Ville qui participaient à la M.O.V. se retrouveront au sein du groupe interPEL qui va être ainsi réactivé.

Le groupe interPEL est constitué de représentants des services suivants :

- Mission PEL
- Enfance
- Action associative et jeunesse
- Petite enfance
- Culture
- Sport et Nautisme
- Santé

Projet éducatif local Brest Lambézellec – Maitrise d’œuvre territoriale du 6 janvier 2012

- Et de l’équipe de chargées de développement de quartier

La première réunion du groupe interPEL aura lieu le 28 février de 10h à 12h. Elles se suivront ensuite au rythme de toutes les neufs semaines et auront une durée de une heure trente.

L’ordre du jour ne serait pas uniquement préparé par la mission PEL, l’enjeu est aussi que chaque service amène ses préoccupations, ses demandes, ses informations, par rapport à la dynamique PEL.

Enfin, chaque service désigne un « correspondant PEL » qui fait le lien entre son service et la dynamique PEL, en ce qui concerne, par exemple, des groupes de travail thématiques, des projets en réflexion ou en cours d’instruction, ...

Schéma page suivante

Information, Nouveauté(s), Transversalité Et Réflexion (*autour du*) Projet Educatif Local (**InterPEL**)

Sa place dans l’organigramme du PEL

